

ASSEMBLÉE NATIONALE5 avril 2006

GESTION DES MATIÈRES ET DES DÉCHETS RADIOACTIFS - (n° 2977)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 81

présenté par
MM. Bataille, Dosé, Dumont, Brottes, Le Déaut, Ducout, Habib
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 4 de cet article, substituer aux mots :

« en 2020 »

les mots :

« avant le 31 décembre 2020 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette date a l'avantage d'une plus grande précision du texte.